

## Brossard entame le processus pour l'adoption d'une nouvelle politique culturelle

**Brossard, le 2 juillet 2013** – Considérant l'importance de la culture comme un facteur essentiel de la qualité de vie de ses citoyens et un élément indissociable de l'identité de Brossard, le conseil municipal vient de mandater la Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire afin qu'elle entreprenne les démarches nécessaires visant l'élaboration d'une nouvelle politique culturelle pour la Ville.

À cet effet, un comité de travail, formé d'intervenants provenant des milieux culturel, municipal, scolaire et des affaires, a été mis sur pied. Il aura comme tâche de réaliser un projet de politique ainsi qu'un plan d'action qui visera à contribuer au développement, au rayonnement et à l'accessibilité de la culture au sein de la communauté brossardoise. Les noms des membres du comité seront connus en septembre prochain. Un premier diagnostic de l'état des arts et de la culture à Brossard sera dressé d'ici la fin de l'année 2013.

« Les membres du conseil municipal sont très fiers d'annoncer le lancement de ce processus qui vise à doter Brossard d'une nouvelle politique culturelle. Celle actuellement en vigueur nous a permis d'atteindre nos objectifs au cours des deux dernières décennies, mais il devenait essentiel d'adapter et d'actualiser notre vision de la culture à la réalité d'aujourd'hui. En ce sens, je suis convaincu que le comité que nous avons formé répondra à nos attentes et que la politique qu'ils soumettront au conseil municipal pour fin d'adoption fera de Brossard un chef de file dans ce domaine », a déclaré le maire, Paul Leduc.

Une politique culturelle est un élément essentiel pour établir des ententes de développement avec le ministère de la Culture et des Communications afin d'obtenir de l'aide financière gouvernementale permettant la réalisation de projets significatifs et structurants. C'est aussi un outil qui valorise la culture comme vecteur de développement des individus et des collectivités et qui favorise la participation citoyenne.

Le comité de travail élaborera un échéancier qui conduira à l'adoption de la nouvelle politique au début de l'année 2015 et à la mise en œuvre du plan d'action à l'automne de la même année.

– 30 –

Source : Direction des communications  
Ville de Brossard  
450 923-6360